

ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Formation des volontaires des missions internationales de la Croix-Rouge française

Dans le but d'illustrer le rôle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le domaine de l'assistance humanitaire, la Revue est heureuse de proposer à ses lecteurs un texte de réflexion sur la formation des volontaires des missions internationales de la Croix-Rouge française. Ce texte fait partie d'un document intitulé Volontaire des missions internationales, préparé par M^{lle} Mireille Desrez, directrice des personnels techniques et des missions d'intérêt national et M^{me} Hélène Delpon de Vaux, de la direction des personnels techniques et des missions d'intérêt national de la Croix-Rouge française. Ce document traite du recrutement, de la formation, de la préparation et de la gestion des volontaires de la Croix-Rouge française pour les missions internationales.

*
* *

Trois types de séminaires sont conçus pour mieux préparer les volontaires à leurs missions :

Séminaire de base obligatoire

Par décision du Conseil d'Administration, cette préparation doit être suivie impérativement par *tous les volontaires*. Le Séminaire se déroule sur

5 à 6 jours en stage résidentiel, il permet aux participants de vivre ensemble, de se connaître, de s'accepter, et de se préparer à vivre en équipe.

La finalité de ce stage est de préparer les personnes bénévoles ou permanentes de la Croix-Rouge à occuper progressivement des fonctions en son sein et ceci, à tous les niveaux et à tous les échelons de responsabilité, sur les différents terrains de mission. *Les objectifs* suivants ont été définis :

- savoir adapter ses connaissances et son expérience professionnelle à des situations nouvelles (études de cas, exercices pratiques, enquêtes épidémiologiques, etc.),
- connaître et apprendre les gestes et techniques en cas d'urgence (simulation et application de situation de désastre),
- connaître les missions et le cadre de l'organisme de la Croix-Rouge dans ses ensembles nationaux et internationaux,
- s'imprégner de l'éthique de la Croix-Rouge et de sa spécificité: Droit international humanitaire, Principes fondamentaux, doctrine (exposés — études de cas — échanges d'expériences),
- s'interroger sur ses motivations personnelles à un engagement à la Croix-Rouge (exigences des fonctions, implications concrètes),
- se familiariser avec les milieux culturels dans lesquels les missions se déroulent afin d'en respecter les hommes, leur tradition et leurs coutumes (sensibilisation à l'anthropologie, à l'ethnologie, aux médecines et pratiques traditionnelles).

Séminaires thématiques

Faisant suite aux formations de base réalisées par toutes les personnes désirant assumer des rôles ou des fonctions au sein de la Croix-Rouge, ces séminaires doivent permettre d'approfondir tel ou tel aspect d'un champ d'action. C'est le démarrage d'une spécialité ou d'une technique particulière au sein de la Croix-Rouge: pédiatrie, urgence et catastrophe, santé publique et soins de santé primaires, topographie, transmissions internationales, etc. Ils adaptent les connaissances et les compétences de chacun aux besoins spécifiques du terrain.

Ils ont pour *objectifs* de permettre de :

- devenir un technicien efficace dans l'option choisie en vue de l'exercer sur les terrains d'action de la Croix-Rouge,
- connaître les exigences morales et humaines de la technique dans les actions à réaliser,
- savoir mettre en *liaison* les diverses techniques ou actions spécifiques avec les finalités de la Croix-Rouge (vision globale de l'action: retrouver le sens de l'action),

- organiser des exercices d'alerte et des manœuvres appliqués à des situations simulées de conflits ou de catastrophes pour faciliter la mise en condition des individus et des équipes.

Ces séminaires se trouvent être révélateurs sur le plan du comportement humain devant l'urgence, la prise de décision; ils révèlent les chefs et les cas indésirables ou non encore prêts au départ.

Séminaires spécifiques

Leurs finalités sont de préparer des responsables de la Croix-Rouge à assumer les fonctions de chefs de missions, délégués logisticiens, administratifs ou techniques coordonnateurs.

Le cadre de la Croix-Rouge face aux situations, à un environnement de plus en plus complexe, doit être techniquement, humanitairement, apte à faire face et à répondre efficacement.

Les objectifs sont:

- apprendre une méthodologie d'action adaptée aux missions qui se présentent,
- étudier divers thèmes ou diverses techniques servant à l'exercice de responsable ou de cadre dans un contexte particulier (administrations, techniques de communications, techniques d'animation, techniques médicales, éthique, relations humaines),
- cerner et définir ce qu'implique l'exercice d'une *fonction de responsable* ou de *cadre* dans les missions de la Croix-Rouge.

La sélection de ces futurs «encadrants»

Après plusieurs missions sur le terrain, certains volontaires se signaleront près du CICR de la Ligue et près de la Croix-Rouge française comme «Chefs de file». Leur profil répondra généralement aux critères demandés pour des postes de responsabilités: langues, formation et expériences professionnelles, missions antérieures, activités sociales associatives et d'animateurs.

En dehors de la formation professionnelle complémentaire et de ses apports, ils doivent être capables d'établir des relations et des liens de travail avec les délégués des organismes nationaux, internationaux, publics et privés, capables aussi de faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, rapidité d'évaluation et d'exécution, esprit d'organisation, capacité d'objectivité par rapport aux situations et aux personnes, goût de l'inconnu et de la découverte, adaptabilité, diplomatie, aptitude à mener des hommes, respect des autres, capacité de délégation de pouvoirs et confiance envers

les autres, pondération, disponibilité, écoute, humilité, aptitude à se mettre en cause, rigueur, aptitude à se situer dans l'action, connaissance de son rôle, de ses devoirs et de ses droits.

Le calendrier des rencontres

En septembre de chaque année, le calendrier des rencontres de préparation de l'exercice suivant est établi. Il est adressé systématiquement à tous les volontaires avec un bulletin de «pré-inscription» qu'ils retournent.

Deux avantages à cette procédure: le volontaire peut établir son plan de travail en fonction des journées qui retiennent son attention; le service a la possibilité d'adresser 5 à 6 semaines avant la date de la rencontre un bulletin d'inscription définitive, un avant-programme de la rencontre.

Au fur et à mesure des années:

- le contenu des programmes est amélioré en fonction des évaluations faites par les participants et les intervenants,
- des thèmes nouveaux sont ajoutés, comme par exemple: transmissions, orientation, relevé topographique, dont nous avons constaté l'utilité à l'analyse des comptes rendus de fin de mission et à la demande de nombreux volontaires à la suite d'expériences sur le terrain,
- le séminaire de base est réadapté régulièrement en fonction de l'évolution du type même des missions et des besoins nouveaux du terrain,
- les intervenants et les membres de l'encadrement et de l'animation sont tous des volontaires bénévoles transmettant à de nouveaux volontaires, candidats au départ, leurs connaissances et expériences de missions.

L'auto-formation a été adoptée dans tous les séminaires de la Croix-Rouge française. De même, ils sont tous pluridisciplinaires et regroupent toutes les catégories de professionnels qui se retrouveront, devront se situer les uns par rapport aux autres, en équipe sur le terrain: chirurgien, médecin, infirmière, technicien du terrain, radio, logisticien, administrateur..., chacun ayant reçu les mêmes bases selon des temps spécifiques à leur catégorie avec des exercices communs d'application.

Il est évident que de nombreux volontaires — plus de 300 par an — participent bénévolement, en payant les frais de voyage et d'hébergement à ces séminaires, aux différentes manœuvres et journées d'étude. L'investissement en temps, en énergie et en argent représente pour eux un choix délibéré qui n'est pas sans entraîner de leur part, une sorte de «droit au départ». Au cours des exercices, des confrontations, des échanges, certains mesurent leurs insuffisances et les écarts entre leur rêve et la réalité. D'autres, les plus nombreux, voient leur engagement corroboré. Il n'est pas toujours possible de répondre rapidement à leur aspiration. Les missions qui sont présentées ne correspondent pas à leur profil ou n'existent pas

avant plusieurs mois. Ceci peut entraîner amertume ou déception. Souvent les volontaires étant adhérents de plusieurs associations humanitaires partent avec l'une d'elles, ce qui est bénéfique! En effet, quel meilleur propagateur et formateur aux spécificités des missions de la Croix-Rouge, du droit international humanitaire et de son application que celle ou celui qui a vécu plusieurs jours dans cet éclairage. Les liens tissés et qui demeurent à long terme, le démontrent bien.

L'aide des responsables du CICR, de la Ligue, de l'Institut Henry-Dunant, apporte un concours indispensable, celle des spécialistes médicaux, chirurgicaux, administratifs et logisticiens de l'Armée, des Organismes publics ou privés, renforce la qualité pédagogique à laquelle nous aspirons.

Les équipes spécialisées

Outre les drames propres à notre pays, la Croix-Rouge française a toujours pris une part importante d'entraide dans les événements et drames ou conflits internationaux avec cependant deux dernières périodes cruciales: la guerre du Biafra de 1967 à 1970, les événements du Cambodge en 1979.

Ceux-ci lui ont imposé de dépasser le stade de l'artisanat et de la réponse au coup par coup en se dotant d'un corps de volontaires très diversifiés professionnellement et très compétents. Ils sont informés et préparés aux Conventions de Genève, aux Principes fondamentaux et à la clause de réserve.

La Croix-Rouge française peut ainsi répondre aux demandes de la Croix-Rouge internationale, des pouvoirs publics français (Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Santé, de la Défense pour la Direction centrale du Service de Santé des Armées) ou organiser ses propres missions.

Mais ces dernières années, ayant dû s'adapter pour répondre à des demandes spécialisées, la Croix-Rouge française a créé des *Equipes spécifiques d'extrême urgence* afin d'être encore plus opérationnelle.

Des volontaires, spécialisés et particulièrement compétents dans leur formation professionnelle, ayant effectué des missions d'urgence, sont sélectionnés et entraînés à travailler en équipe dans un cadre donné.

Ainsi, 3 types d'équipes opérationnelles ont été mises au point; elles peuvent intervenir à la demande de la Ligue, du CICR, de Société nationale à Société nationale (aide bilatérale), des pouvoirs publics. Ces équipes sont les suivantes:

— Equipe d'extrême urgence médico/chirurgicale ou de santé

Cette équipe peut se déplacer avec son unité chirurgicale ou médicale,

- **Equipe d'évaluation de situation de catastrophe**
chargée de l'élaboration d'un programme d'action, de son déroulement et de sa mise en œuvre,
- **Equipe pédiatrique**
pouvant être mise à la disposition de l'E.M.M.I.R. (Eléments militaires d'intervention rapide), dépendant de la Direction centrale du Service de Santé des Armées pour une action humanitaire.

Ces équipes présentent les caractères communs suivants :

- elles doivent être mobilisables dans les 6 heures suivant l'alerte,
- elles sont dotées d'un matériel individuel (sacoques médicales) et collectif (dispositif de 20 cantines), d'une unité chirurgicale,
- elles sont appelées à intervenir rapidement, dans la limite maximum de 12 heures et ont une autonomie d'action de 7 jours pour 100 blessés environ (15 jours dans le domaine médical),
- elles sont composées selon leur type, des différentes catégories de profession de santé (chirurgiens, médecins et personnel de soins spécialisés), de logisticiens, de délégués-liaison ou information et tous techniciens selon les circonstances,
- ces équipes peuvent être un noyau de 2 à 3 volontaires et augmenter selon les besoins,
- elles peuvent être appelées dans les premières heures à évaluer une situation, à élaborer des programmes,
- elles peuvent enfin assurer les premières urgences, mettre en place l'infrastructure, passer le relais à d'autres équipes ou aux structures nationales, ou si cela est nécessaire, développer l'action en fonction des besoins réels.

